

---

## Bilan de compétences Essentiel

---

### I. Objectifs du bilan de compétences

- Identifier ses compétences clés et motivations
- Explorer des pistes professionnelles réalistes
- Valider un projet simple

### II. Public concerné

Ce bilan s'adresse à celles et ceux qui veulent prendre du recul sur leur parcours professionnel et envisager sereinement leur avenir.

### III. Déroulement du bilan de compétences

#### Phase préliminaire – Gratuit

- Cadrage et préparation administrative
  - Entretien préalable :
    - Présenter le bilan de compétences (cadre légal, étapes du bilan, méthodes et outils) ; Analyser la demande du bénéficiaire,
    - Echanger sur les attentes et besoin du bénéficiaire,
    - Envoyer les documents officiels.
  - Administratif (15 mn) :
    - Vérifier les documents signés

#### Phase 1 : Découverte de soi | 4h00

- Analyser son parcours professionnel
- Identifier ses atouts

#### Phase 2 : Investigation | 6h00

- Explorer les pistes professionnelles
- Affiner le projet

#### Phase 3 : Conclusion | 3h00

- Valider votre projet professionnel
- Clôturer le bilan de compétences

---

## Bilan de compétences

### Essentiel

---

#### IV. Outils du bilan de compétences

Grille d'auto-évaluation, exercices de réflexion guidée, test de personnalité, Questionnaire guidé, jeux de cartes, réflexions personnelles et autres activités essentielles au bilan de compétences.

Un livret retraçant toutes les étapes du bilan de compétences ainsi qu'une synthèse sera remis au bénéficiaire.

Les outils sont choisis en fonction du contexte du bilan de compétences et de la personne.

#### V. Durée du bilan de compétences

La durée totale du bilan de compétences est de 13 heures, répartie sur 6 séances.

#### VI. Modalités du bilan de compétences

Le bilan se déroule soit en distanciel soit en présentiel.

Le bilan de compétences se réalise en discontinu, sur une période de 6 mois maximum (1 séance toutes les 2 semaines idéalement).

Les horaires de formation sont fixés en accord avec le client.

#### VII. Evaluation du bilan de compétences

Lors de la dernière séance, un bilan oral est réalisé.

Une évaluation à chaud sous forme de questionnaire sera envoyée au bénéficiaire. 6 mois après la fin du bilan de compétences, une évaluation à froid sous forme de questionnaire sera également envoyée au bénéficiaire. Ces évaluations visent à recueillir les appréciations sur l'intégralité du bilan de compétences, et le cas échéant, les observations permettront d'améliorer la qualité du bilan de compétences.